

RELEVÉ DE DECISIONS

DE LA REUNION DE FAMILLE DU NEGOCE DU 2 avril 2024

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi
Approbation de l'ordre du jour et des relevés de décisions des réunions précédentes		
Approbation	P. Grimbert	Transmission aux adhérents et CA SBP et SMG
Chine – avancement enquête antidumping		
<p>Contexte : Le 25 mars le MOFCOM (Ministre du commerce chinois) a annoncé la troisième étape de la procédure antidumping lancée en début d'année. Si habituellement celle-ci ne concerne qu'un nombre restreint d'entreprises échantillonnées, il a cette fois été demandé non seulement à 3 entreprises identifiées de remplir un questionnaire complet, mais en plus à l'ensemble des entreprises enregistrées de remplir un questionnaire partiel. Plusieurs choix s'offrent aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une solution d'accompagnement individualisé pour remplir dans son entier le questionnaire partiel ; coût 35k€ hors frais de traduction. Attention le nombre d'entreprises pouvant être accompagnées de cette manière est limité par les ressources humaines du cabinet GIDE • Une solution collective, avec ce même questionnaire partiel, en version simplifiée et préremplie en partie ; coût 2.5k€ hors frais de traduction <p>Le BNIC et la FEVS aideront chaque entreprise à hauteur de 1500€. Plusieurs PME ont avancé des difficultés importantes face à cette troisième étape. Proposition : compléter l'aide du BNIC par une aide du SMC du même montant pris sur les réserves.</p>		
<p>Décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes du SMC vont envoyer un mail à l'ensemble des adhérents afin de remonter les difficultés rencontrées et réfléchir à la façon de les aider. • Le CA valide la proposition d'aide de 1500€ par entreprise. • Il sera rappelé qu'il est essentiel que chacune des Maisons réponde au questionnaire simplifié, afin de montrer une position collective de bonne volonté. 	T.Métais / P. Grimbert	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du dossier Chine • Organisation logistique de l'aide financière
DEI- proposition de texte modificatif du cahier des charges et plan de contrôle		
Contexte :		

22 février 2024 : validation de l'intégration d'un DEI général pour la distillation dans le Cahier des charges

⇒ A valider :

- Proposition rédactionnelle de modification du cahier des charges
- Plan de contrôle

Mandat à la CTDD de travailler sur le / les protocoles d'évaluation concernant l'expérimentation distillation avec boucle externe (Pilote 35 Martell + Hennessy, Rémy Martin et Boinaud)

Objectif : validation par l'INAO en vue de la prochaine campagne de distillation

⇒ La question d'intégrer dans le DEI 2 autres expérimentations en cours se pose :

- Pilote 36 Martell (boucle fermée avec récupération de chaleur)
- Préchauffage en boucle fermée (Hennessy, Rémy Martin et Boinaud)

Le BNIC a réalisé une analyse technique et juridique qui conduit à considérer que l'expérimentation sur le préchauffage n'est pas en contradiction avec le cahier des charges.

Discussions :

- Nécessité d'avancer sur le sujet de la décarbonation, et donc de se fixer un calendrier, en accord avec la viticulture pour un déploiement des solutions expérimentées et validées.
- La durée de chaque DEI pourra être adaptée selon l'avancement de l'expérimentation
- S'agissant du préchauffage et des expérimentations sur ce sujet : Analyse juridique et technique du BNIC.
- Il est important de ne pas partir sur un DEI pour toutes les expérimentations. Il faut distinguer les expérimentations ne remettant pas en cause le cahier des charges et par conséquent ne nécessitant pas un DEI de celles qui ne sont pas conformes au cahier des charges et doivent donc faire l'objet d'une modification du cahier des charges et donc au préalable d'un DEI.
- Pour les expérimentations en question, il est proposé que les Maisons qui réalisent ou souhaitent réaliser les expérimentations constituent un dossier argumenté à présenter à l'INAO.
- Le collectif doit soutenir la position de la Maison qui mène l'expérimentation, sur sa volonté ou non de passer par un DEI.
- Dans tous les cas, il est essentiel que les Maisons partagent leurs expérimentations avec le collectif.

Décision :

- Validation de la proposition rédactionnelle et du plan de contrôle.
- Chaque Maison définira sa politique d'expérimentation, et donc de passer ou non par un DEI.

H. Bache
Gabrielsen /
T. Métais

- Position à porter en comité permanent.
- Le SMC organisera un échange avec les représentants techniques et juridiques des Maisons concernées.

Carbone – validation de la méthodologie et du calendrier

Contexte :

30/06/21 : Le CP valide le lancement d'une stratégie carbone de la filière.

⇒ Différents livrables rendus, notamment la mise à jour du bilan carbone de la filière, la réalisation d'atelier pour identifier la trajectoire et les actions à mettre en œuvre pour chaque activité (viticulture, distillation, négoce)

⇒ Proposition de plan d'action « carbone » 2024 :

- **Animation de discussions** entre Familles = émergence d'une stratégie et d'objectifs communs

- Accompagnement des ressortissants : déploiement d'un **calculateur carbone** et de **fiches informations techniques**
- **Plan de communication spécifique** au projet carbone, 2^{ème} trimestres 2024 => Mise à disposition pour une partie des ressortissants des outils du GT carbone

A noter : le Syndicat des BP s'est saisi du sujet et des ateliers sont d'ores et déjà programmés.

Décision : Validation des propositions et mandat au GT carbone et à la Commission PTDD pour déployer ce calendrier.

**H. Bache
Gabrielsen /
T. Métais**

Position à porter en comité permanent.

Prochaine Campagne- Gestion des excédents

Contexte :

Dans un contexte de baisse des expéditions entraînant des rendements commercialisables réduits et d'un potentiel de production supérieur au rendement commercialisable, la question se pose de la gestion des excédents.

Plusieurs pistes sont étudiées par la filière.

1- Maintenir les débouchés des volumes non commercialisables au Cognac de la campagne 2023

- La réserve climatique
- Les jus de raisin (estimation à environ 500 000Hl par les courtiers)

2- Trouver de nouveaux débouchés (nécessite une réaffectation)

- Les vins de base mousseux, intéressés par le fait d'avoir une production française.
- Les vins aromatisés/Vins apéritifs
- Biocarburation

3- Réduire ou moduler les superficies affectées au Cognac

Discussion :

- Il est nécessaire de remonter la question des MCR
- Attention aux filières industrielles, qui sont instables. Il faut également être vigilant sur la posture à adopter concernant notre volonté de revenir vers le marché des vins.
- Seule la somme des solutions permettra d'avancer collectivement.

Décision : La possibilité de produire des MCR est une solution qui doit être poussée

T Métais

Faire remonter le sujet en comité de liaison

Budget du BNIC et point d'étape et état financier sur le futur siège du BNIC

Présentation par Raphaël Delpéch, Directeur Général du BNIC et Marie-Pascal Clochard, Directrice des ressources du BNIC

Contexte Budget :

Le budget 22/23, le budget a été voté en juillet 2022 avec un déficit de 1 179K€ lié aux 1ers investissements sur le futur siège, pris sur les réserves, et une augmentation du taux des CVO (15% pour le négoce).

Atterrissage sur la base d'une baisse des expéditions sur la fin de la campagne de 20% - baisse des charges à hauteur de 8,9%.

Pour le budget 23/24, les charges tiennent compte de l'évolution baissière des expéditions. Il est à -20% par rapport à l'année précédente. Néanmoins, les perspectives d'atterrissage 23/24 sont moins bonnes et des économies supplémentaires seront nécessaires pour maintenir un équilibre. S'agissant du budget 24/25, compte-tenu des priorités définies lors du séminaire et du niveau des expéditions, les prévisions budgétaires, à charges considérées comme déjà réduites au strict minimum et CVO constantes, sont déficitaires. Pour atteindre l'équilibre, il sera donc nécessaire soit d'augmenter les CVO, soit de faire des choix dans les priorités.

Discussions : plusieurs questions sont posées :

- Peut-on avoir une vision de la masse salariale ?
- ⇒ Réponse : A ce jour, 100 ETP CDI, et 18 en contrat temporaire => possibilité de revoir ces derniers à la baisse, mais aujourd'hui arrêter un CDD c'est arrêter une mission.
- ⇒ Négocier : il faut une vision transparente des activités du BNIC et moyens financiers et humains qui y sont alloués
- Il faut se recentrer sur les missions essentielles du BNIC et réfléchir à une stratégie financière globale. Il faut s'appuyer sur les co-présidents qui doivent avoir les éléments budgétaires de leur commission et du pôle.
- Les ressources du BNIC sont basées sur l'activité de la filière. Il est donc nécessaire d'anticiper les crises et d'avoir des mécanismes d'ajustement et tests de résistance aux crises conjoncturelles comme structurelles.

Contexte Nouveau siège :

- Phase compliquée avec le CPI (Redman), liée à une sous-estimation de leur part du coût du projet => négociation en cours sur un délai supplémentaire de 9 mois, et revoir les paramètres du projet.
- Proposition d'achat du siège actuel reçue avec possibilité pour le BNIC de rester dans les locaux jusqu'en janvier 2027 sans loyer.
- En revanche, les locaux de la station viticole sont vendus à l'IREO et doivent être libérés en janvier 2026.
- ⇒ Il faut apporter une réponse aux acheteurs potentiels d'ici le 15 avril.

Discussions

- Avons-nous encore les moyens de poursuivre le projet ?
- Il faut faire une étude sur la résistance bilancielle du BNIC
- Après toutes les difficultés avec Redman, qu'est ce qui garanti la réalisation du projet ? Il est demandé de se prononcer sur l'achat du siège actuel alors que les discussions avec Redman sont toujours en cours et que la finalisation du siège n'est pas encore certaine.
- Quels sont les coûts de sortie ou de suspension du projet de construction ?

Décision :

Sur la vente du siège : à ce stade non validé

⇒ Demande d'informations complémentaires :

- Coûts d'un arrêt ou d'une suspension du projet (pénalités, frais de relogement de la station et autres frais)
- Le travail sur le crash test budgétaire

H. Bache Gabrielsen/
T. Métais

Position à porter en comité permanent

Résultats des votes électroniques :

Validation du RI du panel sensoriel R&D

- Validation
 - Votes pour : 14
 - Votes contre : 0
 - Abstentions ou non réponse : 3

Candidature au Conseil spécialisé vin de France Agrimer

- Validation de la candidature de Patricia Gaborieau
 - Votes pour : 15
 - Votes contre : 0
 - Abstention ou non réponse : 2

Prochaine Réunion de famille : 06 mai 2024

